

L'ALIMENTATION POST-SEVRAGE DES CHEVRETTES



L'ÉLEVAGE DES CHEVRETTES EST UNE PÉRIODE CLÉ DANS UN ÉLEVAGE. CE SONT ELLES QUI ASSURENT L'AVENIR DU TROUPEAU. MAÎTRISER L'ALIMENTATION DES CHEVRETTES POUR GARANTIR LEUR CROISSANCE PERMET D'ASSURER LEUR PRODUCTION FUTURE. IL EST DONC IMPORTANT DE GÉRER AU MIEUX CETTE ÉTAPE, EN ATTEIGNANT LES OBJECTIFS DE CROISSANCE.



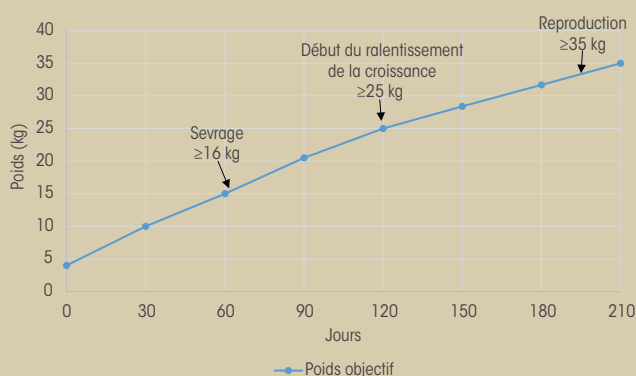
Point de vigilance

Surveiller le poids des chevrettes à chaque étape clé de sa croissance

• Atteindre 35 kg pour la mise à la reproduction est primordial

Si une chevrette a un retard de 3 kg de poids vif à sa mise à la reproduction, elle perdra 40 à 60 L de lait par lactation pendant toute sa carrière*. Une bonne croissance est ainsi cruciale pour assurer la future carrière laitière de la chevrette : les poids cibles fixés au cours de la croissance permettent d'atteindre cet objectif (Figure 1).

FIGURE 1 : croissance type d'une chevrette



PARTENAIRES TECHNIQUES



Ces fiches techniques sont le résultat d'un programme expérimental de 3 ans (2017 – 2019) : le PEPIT Alimentation post-sevrage des chevrettes. Il a permis de créer des références sur l'alimentation rationnée ou à volonté en concentrés des chevrettes.

Ce programme a été financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et a rassemblé 3 partenaires.

CONTACTS :

Aude Pasquet – ADICE Conseil Élevage
Conseillère d'élevage caprin ovin lait
aude.pasquet@adice-conseil.fr

Claire Boyer – Institut de l'Élevage
Chargée des expérimentations
04 75 36 32 39 – claire.boyer@idelle.fr
Ferme Expérimentale caprine - 950 chemin du Pradel - 07170 Mirabel

PARTENAIRE FINANCIER

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

* Source : Référentiel technique caprin Centre-Ouest



**QUAND APPORTER
FOURRAGES ET
CONCENTRÉS ?**

Dès les 15 premiers jours, mettre à disposition des chevrettes un foin fibreux (de prairies ou de graminées) ainsi que de la paille. Les concentrés à 18-20 % de MAT* seront également apportés à volonté, tout en fractionnant les apports dans la journée pour que les chevrettes en ingèrent le maximum. L'objectif est de faire consommer 150 à 200 g de concentré et 200 à 300 g de foin par jour et par chevrete, pour les sevrer en atteignant 16 kg au sevrage.

* MAT : Matière Azotée Totale

À LA NAISSANCE

Garder les chevrettes dont le poids de naissance est supérieur à 3 kg.

Dès la naissance, il faut séparer les chevrettes des mères et leur distribuer du colostrum issu de la première traite, thermisé (56 °C pendant 1h), pendant au moins 24h, pour une consommation minimum de 500 mL. La première prise de colostrum doit avoir lieu dans les 6 premières heures de vie de la chevrete.

Porter attention au confort des chevrettes : il faut maîtriser l'ambiance pour que les chevrettes soient dans un endroit chaud et propre (installer une lampe chauffante si besoin, paillage quotidien).

2 JOURS – SEVRAGE

Objectif : garantir la croissance des chevrettes pour atteindre 16 kg au sevrage.

Jusqu'au sevrage, le lait ou l'aliment d'allaitement représente la majorité de l'alimentation. Quel que soit le mode de distribution (par repas ou en continu), distribuer le lait à volonté car la croissance est directement liée aux quantités ingérées. Veillez à respecter les indications des fabricants pour les concentrations en poudre et la température de dilution. Pour en savoir plus sur l'allaitement des chevrettes, voir les fiches du dossier PEI TALC.

Les chevrettes seront mises en lots homogènes pour diminuer la concurrence (à la louve ou au multi-biberon) pour favoriser la croissance des plus petites. Faire des lots par poids ou par âge : ne pas mélanger des animaux avec un écart d'âge de plus de 3 semaines.

SEVRAGE - 4 MOIS

Objectif :

- atteindre 25 kg à 4 mois
- développer le rumen des chevrettes et maximiser leur ingestion

BESOINS

Sur cette période les besoins des chevrettes sont très importants, c'est une phase de croissance rapide des chevrettes, le GMQ (Gain Moyen Quotidien) objectif des chevrettes étant de 180-200 g/j à 2 mois et de 150 g/j à 4 mois. C'est donc une phase où il faut particulièrement porter attention à l'alimentation des chevrettes.

TABLEAU 1 : besoins énergétiques et protéiques des chevrettes à 4 mois

	ÉNERGIE (UFL/j)	PDI (g/j)	CI (kg MS)
Alpine	0,64	72	1,0
Saanen	0,67	77	

Source : d'après Inra 2018 Page 422 (21.7) avec efficacité protéique de 50 %.

ALIMENTATION

Selon les élevages, l'alimentation en concentrés des chevrettes peut être rationnée ou à volonté, du sevrage à 4 mois. Le choix entre ces deux pratiques doit être fait en fonction de la qualité du fourrage disponible, des conditions d'élevage des chevrettes et de la pénibilité du travail pour l'éleveur. Les deux pratiques sont détaillées dans les fiches correspondantes : « Alimentation à volonté » et « Alimentation rationnée ».

La disponibilité en fourrage de qualité doit être le premier facteur dans ce choix d'alimentation. Effectivement, si de bons ou très bons fourrages sont disponibles pour les chevrettes, privilégier le rationnement des concentrés est pertinent économiquement. Sinon avec des fourrages de moyenne ou faible qualité, une distribution de concentrés à volonté peut être envisagée, à condition que les concentrés soient sécurisés au niveau de la fibrosité (demander conseil à votre conseiller d'élevage ou votre fournisseur d'aliments).

Comment apprécier la qualité des fourrages ?

Les fourrages de légumineuses et de graminées conviennent tous les deux à l'élevage des chevrettes. Contrairement à certaines idées reçues, il est tout à fait possible d'élever des chevrettes à partir d'un foin de légumineuses (luzerne, sainfoin...).

Un bon fourrage :

- ne contient aucune moisissure, terre ou poussière
- a une très bonne odeur : agréable, aromatique
- est de couleur verte, sa couleur n'est pas altérée, il doit être vert en profondeur
- est feuillu : nombre important de feuilles par rapport aux tiges et aux épis, mou au toucher



Bon foin de légumineuse



Bon foin de graminée

DE 4 À 9 MOIS

Objectif :

- **atteindre 35 kg à la reproduction**
- **maximiser l'ingestion en fourrages des chevrettes et optimiser la rumination**

BESOINS

Pour cette phase, la croissance des chevrettes, qui était rapide, ralentit. À 7 mois, le GMQ objectif est de 110 g/j.

TABEAU 2 : besoins énergétiques et protéiques des chevrettes à 7 mois

	ÉNERGIE (UFL/j)	PDI (g/j)	CI (kg MS)
Alpine	0,75	73	1,4
Saanen	0,80	80	

Source : d'après Inra 2018 Page 422 (21.7) avec efficacité protéique de 50 %.

ALIMENTATION

Si les concentrés des chevrettes ont été rationnés jusqu'à 4 mois, poursuivre le rationnement en distribuant 300 à 500 g de concentrés. La quantité est ajustée en fonction de la qualité du foin.

Si les concentrés ont été distribués à volonté jusqu'à 4 mois, il est très important de diminuer l'apport de concentrés progressivement, à hauteur de 100 g/semaine, jusqu'à atteindre 600 ou 800 g de concentrés distribués par jour. L'ajustement de la quantité de concentrés se fera en fonction du type de fourrage. Si le fourrage reste de la paille, privilégier un apport de 800 g de concentrés, mais si la paille est remplacée par du foin, distribuer 600 g de concentrés.

Les chevrettes peuvent également aller au pâturage.

CONSEILS PRATIQUES



- Pailler quotidiennement
- Mettre de l'eau propre à disposition des chevrettes
- Garder suffisamment d'espace par chevrerie
- Distribuer le fourrage deux fois par jour, enlever les refus une fois par jour
- Les concentrés doivent être propres et accessibles pour toutes les chevrettes
- Mettre de l'argile à disposition en cas de diarrhées
- Réaliser un traitement coccidiose au sevrage si nécessaire
- Si écornage, le faire avant 12 jours
- Nettoyer et désinfecter le bâtiment pour faire un vide sanitaire entre chaque période de mise bas



Pour en savoir plus, voir la fiche PEP Caprin :

- Le pâturage des chevrettes



LOGEMENT

Pour favoriser la croissance des chevrettes, il est important qu'elles aient suffisamment d'espace, à l'auge et dans l'aire paillée.

TABEAU 3 : logement des chevrettes

	À 2 MOIS	DE 4 À 7 MOIS	DÈS 7 MOIS
Aire paillée	0,5 m ²	1 à 1,5 m ²	1,5 à 2 m ²
Longueur d'auge	25 cm	33 cm	33 à 40 cm

DÈS 9 MOIS

Que l'apport de concentré soit rationné ou à volonté, dès 9 mois, la ration sera composée de foin et de concentrés. Ils seront distribués à hauteur de 300 à 500 g/j, en fonction de la qualité du foin.

CONCLUSION

Peser pour maîtriser :

- Peser les chevrettes à la naissance, au sevrage, à 4 mois et avant la mise à la reproduction pour s'assurer d'atteindre les objectifs de poids.
- Peser également les fourrages et les concentrés distribués permet de vérifier que la distribution soit suffisante pour répondre aux besoins des chevrettes.

Le choix de la technique de l'alimentation rationnée ou à volonté doit être fait en fonction de la disponibilité en fourrages de bonne qualité, des conditions d'élevage des chevrettes et de la pénibilité du travail pour éleveur.

Les chevrettes assurent l'avenir de votre troupeau, n'hésitez pas à vous faire conseiller.



Pour en savoir plus sur l'alimentation post-sevrage, voir les fiches :

- Alimentation rationnée
- Alimentation à volonté
- Alimentation post-sevrage : rationnée vs à volonté
- Guide chevrettes (à paraître)